

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Fondation Entre-Lacs

Enseignement et éducation spécialisés



Sommaire

- 4 Mission de la Fondation Entre-Lacs**

- 7 Rapport du président**

- 9 Message de la directrice**

- 11 Activités**

- 14 Comptes annuels**

- 18 Rapport de révision**

- 19 Dons**

- 20 Organes de la Fondation**

- 21 Glossaire des abréviations et coordonnées**

Mission de la Fondation Entre-Lacs et ses quatre piliers

Adapter

À l'écoute des besoins des bénéficiaires et de leurs familles, nous adaptons l'organisation des classes, des espaces et des activités en fonction des situations et du contexte, en respectant le cadre institutionnel et une ligne pédagogique et éducative cohérente.

Intégrer

Nous préparons les bénéficiaires à intégrer une vie sociale et professionnelle à l'aide d'un parcours scolaire et d'activités qui cultivent l'estime de soi, l'apprentissage des codes sociaux, les relations aux autres et l'ouverture au monde.

Accueillir

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisés à des enfants et des adolescents. Elle leur assure l'accueil, la formation, l'éducation, ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène. La Fondation Entre-Lacs gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

Potentialiser

Nous stimulons le potentiel des bénéficiaires en valorisant leurs compétences et en leur donnant confiance. Nous leur apprenons à utiliser leurs limitations comme une source d'apprentissage, de résilience et de dépassement de soi. Nous les accompagnons dans l'atteinte de leurs objectifs en cultivant leur sens de l'autodétermination et de la responsabilisation.

Collaborer

Nous garantissons une prise en charge globale et un suivi de qualité grâce à la créativité et à la collaboration interdisciplinaire de nos enseignants, éducateurs, thérapeutes et maîtres socioprofessionnels. Partie intégrante de l'école vaudoise, notre institution s'implique dans un partenariat dynamique au sein du réseau, avec les familles et les prestataires spécialisés.

Mission de la Fondation Entre-Lacs

La Fondation Entre-Lacs a pour mission de dispenser des prestations d'enseignement et d'éducation spécialisées à des enfants et des adolescents. Elle leur assure l'accueil, la formation, l'éducation, ainsi que l'hébergement au sein de l'internat de Florère et de l'Unité d'accueil temporaire, La Carène.

Elle gère quatre structures qui offrent des prestations de la petite enfance jusqu'à l'adolescence.

La Fondation Entre-Lacs comprend aussi des prestations postsecondaires sans hébergement qui ne relèvent pas de la DGEO, plus précisément un secteur socioprofessionnel, qui propose un accompagnement à l'orientation professionnelle et un soutien à la formation professionnelle sur mandat de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité (OAI). Ce service s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Il est aussi ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'OAI.

Les prestations proposées se déploient dans le Nord vaudois.

Cadre légal:

Fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, Entre-Lacs est au bénéfice de subventions significatives octroyées par le Canton. La Fondation Entre-Lacs est soumise à la haute surveillance de la Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), dont l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES) fait partie.

Pour le secteur socioprofessionnel, la Fondation a signé une convention de prestations avec l'Office de l'assurance-invalidité (OAI).

Maison-Rouge :

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des enfants en âge de scolarité primaire.



Cheminet :

- Prestations de pédagogie spécialisée pour des jeunes en âge de scolarité secondaire.
- Soutien socioprofessionnel.



Florère :

- Prestations de pédagogie et d'éducation spécialisés pour des enfants et des adolescents en âge de scolarité primaire et secondaire.
- Soutien pédagogique spécialisé.
- Service éducatif itinérant.



La Carène :

- Unité d'accueil temporaire pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans.



Message du Président

L'année 2022 et plus particulièrement la rentrée scolaire d'août, ont permis de laisser derrière nous cette parenthèse difficile du Covid. Quel bonheur que de pouvoir à nouveau se rencontrer sans masques et précautions multiples.

Nous sommes très reconnaissants à toutes les équipes, qui sont parvenues à pallier aux absences causées par le Covid, particulièrement au mois de mars 2022, avec de nombreux collaborateurs-trices malades. Une très grande solidarité s'est manifestée et nous les remercions encore vivement pour leurs efforts.

La Direction a également dû suppléer à des absences, partielles ou totales de longue durée, de deux responsables de sites touchés dans leur santé. Nous sommes là bien reconnaissants à notre directrice, Madame De Antoni, pour son engagement hors normes pour y pallier. En parallèle, elle a brillamment terminé en été sa formation supérieure, obtenant ainsi un DAS en Gestion et Direction des institutions éducatives, sociales et socio sanitaires.

Nous demeurons préoccupés par les différences salariales entre le public et le privé qui provoque des réelles difficultés dans l'engagement du personnel qualifié. Nous sommes particulièrement reconnaissants à l'AVOP et ses organes pour le travail de fond effectué à cet égard vis-à-vis du Canton.

Pour ce qui est de l'activité du Conseil de fondation, nous pouvons relever que le projet de rénovation de la villa au Cheminet a nécessité un fort engagement de plusieurs membres du Conseil de fondation et de la direction. La réhabilitation de ce bâtiment nous a semblé peu intéressante en termes d'économicité au vu des coûts très importants, voire exorbitants, d'une remise à niveau de

celui-ci, tant du point de vue énergétique, que de son affectation et de ses aménagements pour personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la recherche de solutions, nous nous sommes ainsi approchés de la commune d'Yverdon afin d'examiner une possibilité d'échange de parcelles, compte tenu de ces contraintes et de la proximité de notre site avec diverses écoles. Force est cependant de remarquer qu'il n'existe plus de terrain constructible au mains de la commune ou de l'État pour réaliser un tel échange. Nous devons donc composer avec les contraintes qui sont les nôtres et chercher le meilleur chemin pour satisfaire prioritairement les besoins des enfants qui nous sont confiés.

Nous pouvons encore relever qu'en notre qualité de propriétaire, les frais inhérents au maintien et à l'entretien de nos bâtiments sont exigeants et requièrent une attention soutenue de notre Direction pour éviter tout problème qui pourrait empêcher la poursuite de notre mission. Le Conseil de fondation est bien conscient des défis que représente ce parc immobilier et exprime sa reconnaissance à nos partenaires étatiques pour leur soutien dans ces efforts constants.

Les finances de notre Fondation sont demeurées relativement saines, sous réserve du poste « transports », lequel a explosé suite à un changement de prestataire choisi par le Canton. Cela n'est pas sans nous poser des problèmes de trésorerie en raison du décalage entre les nouveaux coûts et les corrections budgétaires y relatives.

Enfin, le soussigné souhaite encore exprimer son admiration pour la qualité de l'engagement des collaborateurs-trices à l'égard des enfants. Des trésors d'imagination et de patience leur sont ainsi quotidiennement offerts par ces hommes et ces femmes. Alors merci à eux !

Pour le Conseil de Fondation, son Président, Pierre Badoux.

Message de la directrice

L'année 2022 a été une période cruciale pour notre Fondation. Au cours de cette année, nous avons accompli des avancées significatives en établissant un concept institutionnel solide qui a contribué à renforcer notre identité et à guider notre action. Cette réussite a été rendue possible grâce à l'engagement de notre équipe de direction qui a apporté une contribution majeure à ce processus. De même que nos collaborateurs et collaboratrices qui ont joué un rôle essentiel en travaillant sur les valeurs institutionnelles.

Au cœur de nos réalisations, nous avons eu l'opportunité de revoir et de redéfinir notre mission, qui caractérise notre raison d'être et qui a été le fruit d'une collaboration collective.

Le 3 juin, une journée spéciale nous a permis de célébrer l'engagement de tout le personnel dans l'élaboration de notre concept. Pour marquer cette occasion, nous avons organisé un rallye. Les collaborateurs et les collaboratrices ont été répartis en cinq groupes, chacun chargé de découvrir les verbes qui définissent notre mission. À travers cinq stations, ils ont participé à des activités symbolisant ces verbes. Cette structure de la journée a favorisé la rencontre entre le personnel des différents sites, créant une atmosphère conviviale. En fin d'après-midi, un concours par groupes a eu lieu pour réaliser le dessin d'un objet symbolique qui incarnerait notre Fondation. Préalablement, nous avons convenu que cet objet serait un porte-clés. Une partie du groupe gagnant a participé à son élaboration.

Ce porte-clés est devenu ainsi le symbole tangible de notre engagement envers notre mission. Tous les collaborateurs et les collaboratrices ayant participé à cette journée ont reçu cet objet lors de notre apéro de Noël.

Au final, ce concept institutionnel représente aujourd'hui un document essentiel qui incarne notre identité, notre mission et nos réalisations. Il est bien plus qu'un simple document, c'est une photographie de qui nous sommes et de ce que nous accomplissons, et nous en sommes fiers du résultat.



Sara De Antoni, Directrice

Activités

Les classes d'enseignement spécialisé

Les classes accueillent des jeunes sur l'entier du parcours scolaire au sein de petits effectifs.

Plusieurs objectifs sont poursuivis :

- favoriser l'investissement et l'évolution des apprentissages
- favoriser l'évolution personnelle (autonomie, confiance, développement des compétences)
- favoriser l'intégration scolaire, sociale et à terme professionnelle.

Après une période d'observation, un projet individualisé est élaboré en collaboration avec les parents.

La durée de scolarisation est prévue pour deux ans, en principe. Au terme de cette période, le projet scolaire est réévalué avec l'ensemble des partenaires et l'OSPES.

Sont alors proposés :

- un retour vers l'école régulière
- une poursuite de la scolarisation à Entre-Lacs
- une orientation vers une autre structure de l'enseignement spécialisé.

Les thérapies

Les thérapies s'inscrivent dans le projet individualisé. Des prestations individuelles et de groupe en psychomotricité, logopédie et psychologie peuvent être proposées. Selon les besoins, d'autres professionnels ou services peuvent intervenir (ergothérapie, soutien spécialisé de l'école pour enfants sourds, psychothérapie, etc.).

Un pédopsychiatre consultant accompagne régulièrement l'activité des collaborateurs.

Le secteur socioprofessionnel

Le secteur socioprofessionnel propose une aide aux démarches d'orientation professionnelle dès la 10^{ème} année scolaire ainsi qu'un suivi des apprentis sous la forme d'appuis individualisés hebdomadaires dispensés par des maîtres socioprofessionnels. Le soutien s'adresse aux jeunes qui, une fois leur scolarité achevée à Entre-Lacs, effectuent une formation dans l'économie libre. Ce service est également ouvert à d'autres jeunes selon les disponibilités et sur demande de l'Office cantonal de l'assurance-invalidité. Les maîtres socioprofessionnels veillent tout particulièrement à collaborer avec les familles, les maîtres d'apprentissage et les écoles professionnelles.

L'internat

L'internat accueille quatorze enfants et adolescents dès quatre ans jusqu'à la fin de la scolarité. Les difficultés scolaires et/ou de développement de ces jeunes nécessitent un accompagnement scolaire et un soutien éducatif spécialisés.

L'internat est actif pendant les trente-huit semaines d'école ainsi que six semaines pendant les vacances scolaires.

L'internat est un lieu de vie organisé autour d'activités quotidiennes, sources d'apprentissage, et d'activités extérieures favorisant l'intégration sociale.

Les enfants et adolescents disposent d'un accompagnement et d'un projet correspondant à leurs besoins individuels dont la collaboration avec la famille et les intervenants concernés fait pleinement partie.

SEI Le Service Educatif Itinérant

Le SEI offre un soutien à domicile aux enfants d'âge préscolaire, dès leur naissance, qui présentent des difficultés dans leur développement. Il est généralement proposé aux parents par les pédiatres ou des services médicaux. Le pédagogue spécialisé en éducation précoce se rend régulièrement dans la famille et accompagne l'enfant dans son développement selon des objectifs définis en collaboration avec les parents et avec des moyens appropriés. Le SEI peut intervenir jusqu'à l'entrée à l'école, en principe et collabore avec l'ensemble des partenaires concernés.

SPS Le Soutien Pédagogique Spécialisé

Le SPS favorise l'intégration d'un élève relevant de l'enseignement spécialisé dans une classe ordinaire en offrant un accompagnement spécifique. L'enseignant SPS collabore avec les parents, l'école et les autres intervenants.

Cette prestation a pris fin le 31.07.2022.

L'unité d'accueil temporaire (UAT)

L'UAT offre un relai temporaire aux familles en accueillant, pour de courts séjours, des enfants et des adolescents en situation de handicap, âgés de 0 à 18 ans.

La structure est ouverte toute l'année du mercredi au dimanche soir. Pendant les vacances scolaires, l'UAT fonctionne tous les jours de la semaine ainsi que le week-end.

Les enfants sont encadrés par des professionnels de l'éducation et des soins. L'accompagnement est adapté aux besoins individuels selon les informations données par les parents et les référents médicaux.

Tout nouvel accueil est précédé d'un entretien destiné à recueillir toutes les données nécessaires au bon déroulement du séjour ainsi que d'une phase d'adaptation.

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre		2022	2021
Actif			
<u>Actif circulant</u>			
Liquidités		114'882.65	643'023.45
Titres		651'189.65	675'153.00
Créances résultant de prestations		27'162.05	67'747.65
Autres créances	1	256'443.12	205'552.07
Décompte OSPES (ex-SESAF) à valider	2	342'819.24	56'090.22
Stock		0.00	0.00
Actifs de régularisation		219'891.05	23'075.34
Total actif circulant		1'612'387.76	1'670'641.73
<u>Actif immobilisé</u>			
Titres		200.00	200.00
Immeubles, net		7'112'411.40	7'214'447.45
Autres immobilisations corporelles, net		216'112.35	183'622.75
Total actif immobilisé		7'328'723.75	7'398'270.20
Total de l'actif		8'941'111.51	9'068'911.93
Passif			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Fournisseurs		388'903.50	367'808.35
Dettes à court terme portant intérêt		436'162.44	147'372.36
Autres dettes à court terme relatives aux ch. soc.		107'010.35	137'041.55
Autre dette (OSPES)		0.00	157'631.90
Décompte OSPES (ex-SESAF) à valider		0.00	0.00
Passifs de régularisation		28'468.80	24'672.90
Excédent de produits de l'exercice		0.00	0.00
Total fonds étrangers à court terme		960'545.09	834'527.06
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Dettes à long terme portant intérêt	3	6'407'212.10	6'553'991.19
Total fonds étrangers à long terme		6'407'212.10	6'553'991.19
<u>Fonds propres</u>			
Capital de la Fondation		381'922.95	381'922.95
Réserves à buts spécifiques		771'487.65	772'987.65
Résultat net enveloppe de charges, solde reporté		197'372.21	197'372.21
Résultat hors exploitation, solde reporté		222'571.51	328'110.87
Total fonds propres		1'573'354.32	1'680'393.68
Total du passif		8'941'111.51	9'068'911.93

Compte d'exploitation au 31 décembre		Budget 2022	2022	2021
Produits d'exploitation	-			
Contributions et divers produits		498'250.00	481'501.79	485'059.82
Produits financiers		0.00	0.00	0.00
Produits exceptionnels		3'000.00	5'631.71	1'930.65
Total produits d'exploitation		501'250.00	487'133.50	486'990.47
Charges d'exploitation	-			
Charges salariales	4	8'254'274.00	8'038'819.75	8'126'625.50
Besoins médicaux		3'650.00	2'902.60	9'765.55
Alimentation		245'650.00	238'231.15	223'822.55
Autres charges ménagères		127'050.00	126'619.85	123'533.45
Entretien et réparation		177'535.00	184'758.14	154'402.21
Loyers		204'430.00	202'619.90	202'053.75
Charges financières		26'400.00	22'711.15	24'475.21
Amortissements		203'697.00	211'571.15	214'240.25
Eau et énergie		119'208.00	115'180.95	112'446.50
Etudes et formation		117'660.00	111'603.95	104'056.60
Frais de bureau et d'administration		58'420.00	50'459.50	51'582.08
Assurances diverses		55'050.00	48'740.30	49'770.55
Frais de transport	5	685'600.00	1'219'651.85	871'083.25
Autres charges d'exploitation		53'350.00	49'198.50	51'051.91
Charges exceptionnelles		0.00	0.00	0.00
Total charges d'exploitation		10'331'974.00	10'623'068.74	10'318'909.36
Résultat d'exploitation (Excédent charges – formules e-IVS)		-9'830'724.00	-10'135'935.24	-9'831'918.89
Avances reçues de l'OSPES (ex-SESAP)		0.00	9'793'116.00	9'775'828.67
Décompte OSPES (ex-SESAP) à valider		0.00	-342'819.24	-56'090.22
Produits hors exploitation		0.00	16'622.05	128'690.72
Charges hors exploitation		0.00	-119'050.41	-4'186.86
Résultat hors exploitation – formules e-IVS		0.00	-102'428.36	124'503.86
Décompte d'exploitation e-IVS		0.00	-10'238'363.60	-9'707'415.03

Sommaire des principes comptables adoptés

Principes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément aux principes comptables du droit suisse (CO art. 957 à 962), aux directives de l'Etat de Vaud règlementant les relations financières et comptables des institutions vaudoises subventionnées reconnues d'intérêts publics, à la loi sur les subventions et son règlement. Ils ont été établis suivant le principe de la continuité de l'exploitation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements basés sur les règles édictées par l'OSPES et diminué des dons et subventions obtenus.

Commentaires sur l'exercice 2022

1. Autres créances

Il s'agit de la différence de 2% entre le budget accordé et l'avance mensuelle versée. Le budget négocié ne constituant pas un droit à la dépense, ce solde sera versé une fois les dépenses reconnues, après analyse du grand livre.

2. Décompte OSPES

L'activité de la Fondation est prise en charge par l'OSPES (Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé). L'OSPES octroie en cours d'année des avances afin de couvrir les charges courantes selon le budget. L'année suivante, il valide et confirme en émettant un décompte final.

3. Prêts bancaires

Ces prêts bancaires sont garantis par la remise en nantissement de cédules hypothécaires grevant les immeubles et par une garantie de l'état de Vaud.

La part remboursable à moins d'un an est classée dans les fonds étrangers à court terme.

4. Charges salariales

Elles sont en dessous du budget de CHF 215'000.00 (-2.61%). Ce résultat, que l'on peut qualifier de très bon est obtenu malgré la seconde vague du COVID qui s'est poursuivie au printemps 2022. Nous avons ainsi relevé près de 50 cas d'absences ou de quarantaine, dont les remplacements ont pu être réalisés en interne.

5. Frais de transport des élèves

Ils sont en très forte augmentation depuis la rentrée d'août 2021 et leur mise en soumission publique.

Rapport de révision

**RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT POUR L'EXERCICE 2022
AU CONSEIL DE FONDATION DE**

FONDATION ENTRE-LACS, À YVERDON-LES-BAINS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, compte hors exploitation, annexe et résultats reportés) de Fondation Entre-Lacs pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

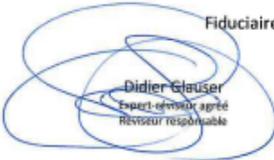
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Yverdon-les-Bains, le 12 mai 2023

Fiduciaire Fidaceb SA



Didier Glauser
Expert-comptable agréé
Réviseur responsable



Mathieu Richardet
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- compte hors exploitation
- annexe
- résultats reportés

Dons en espèces

04.03.2022

Commune du Chenit, Le Sentier

CHF 300.00

Dons en nature

RUIZ Dann Mickael, Chavannes-le-Chêne

2 fauteuils roulant neuf pour UAT

Nos remerciements et notre gratitude à nos donateurs pour leur soutien à la Fondation et à ses projets

Organes de la Fondation

Conseil de Fondation au 31.12.2022

Badoux Pierre, Président

Aubert Sylvie, Secrétaire

Cantone Meylan Rafaela, Vice-Présidente

Raymondaz Jean-Luc, Trésorier

Berney Georges, Membre

Busset Monique, Membre

Dvorak Madeline, Membre

Roulet Sonja, Membre

Wolfer Yvan, Membre

Conseil de direction

De Antoni Sara, Directrice

Bergmeister Catherine, Adjointe de direction, Cheminet

Champion François, Adjoint de direction administratif

Chevalley Alain, Adjoint de direction, Florère

Coval Noémie, Adjointe de direction, La Carène

Devaux Anne, Adjointe de direction, Maison-Rouge

Glossaire des abréviations

CEES	Centre d'enseignement et d'éducation spécialisés
CES	Centre d'enseignement spécialisé
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée
OSPES	Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (< 01.01.2022)
SEI	Service Educatif Itinérant
SPS	Soutien Pédagogique Spécialisé
SESAF	Service d'Enseignement Spécialisé et de l'Appui à la Formation (> 31.12.2021)
UAT	Unité d'accueil temporaire

Coordonnées

Fondation Entre-Lacs
Rue de la Maison-Rouge 16
1400 Yverdon-les-Bains

Tél : 024 425 02 22

Courriel : info@entre-lacs.ch

Site Internet : www.entre-lacs.ch

IBAN : CH 62 0076 7000 K553 2713 8